

ECHO DES FONTAINES



Mars 2017 - Journal de liaison de l'association Concise 'notre village'
<http://concise.free.fr> - email: concise@free.fr - 04 50 71 67 00

AGENDA

Samedi 25 mars, à 20H, concert de Printemps, chapelle de Concise, Place de la Fontaine. **Catherine Mathey** chante Barbara, Brassens, Debronckart, Gainsbourg et Alain Leprest, accompagnée au piano par **Jean-Yves POUPIN**.

Lundi 24 avril, à 15H, maison de retraite les Balcons du Lac, 2 chemin de la Fléchère, **causerie par Mme Janette Prost** : Paul Sérusier un "Prophète" en terre bretonne. (Cette causerie n'a pas pu avoir lieu en janvier pour cause de grippe!)

Dimanche 25 juin, Fête de Concise sur la Place de la Fontaine.
Programme en préparation – Réservez la date ! (Surveillez les affiches jaunes!)

Samedi 1^{er} Juillet, concert du Chœur de Femmes de Concise (à préciser)

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 mars 2017

L'assemblée générale ordinaire de l'association « Concise Notre Village » s'est tenue le 3 mars. Sur les 170 adhérents que comptait l'association, 80 étaient présents ou représentés. Après les remerciements d'usage, Mme BOSSUS, présidente, rappelle que l'année 2016 a été la vingtième de l'association ! Elle prend alors quelques minutes pour analyser la situation de l'association : Résultats positifs tant au niveau de la convivialité et des animations diverses, qu'au niveau de la défense et protection du patrimoine de Concise. Elle se montre en revanche moins optimiste au sujet de la circulation, où nous ressentons l'impression de faire du sur-place depuis la création de l'association. Les problèmes soulevés restent sensiblement les mêmes depuis 20 ans ! Il est temps que les piétons se sentent enfin en sécurité lorsqu'ils traversent le quartier ! Du côté de l'urbanisme, Mme BOSSUS souligne qu'une grande partie du quartier est maintenant classée en zone UEi et que des immeubles risquent de remplacer peu à peu certaines maisons...

Monsieur PEYROT donne connaissance des comptes de l'association pour l'année 2016. Les recettes se sont élevées à 11.136 € alors que les dépenses ont été légèrement

supérieures : 11.245 €, d'où un léger déficit de 107 €. La baisse des subventions de la ville (-20%) a été compensée par les ventes (notamment repas) le jour de la fête du village. Les dépenses restent stables. (Comptes à la disposition de ceux qui le désirent).

Rémi BAUD, responsable de la commission animation, rappelle les activités de 2016. Une participation nombreuse pour la St Sébastien en 2016 et une belle fête avec dégustation des beignets, mais le froid en a décidé autrement en 2017! Le goûter des Aînés organisé aux Balcons du Lac, regroupe des anciens du village et des résidents de la maison de retraite et se passe chaque année dans la bonne humeur. Il rappelle que le 1^{er} Avril... la demande a été forte pour voir couler l'eau minérale en direct sur Concise... mais une partie des habitants aurait semble-t-il préféré... un robinet de Ripaille bien frais ! En 2016, la fête du village a dû être repoussée au mois de septembre. Le repas proposé pour les 20 ans de l'association a connu un franc succès et nous avons dû refuser du monde ! La journée a été ponctuée par un spectacle d'acrobatie, une animation clownesque et musicale, des stands, des jeux en bois, une structure gonflable. Une très belle réussite ! En 2017, la fête aura lieu le dimanche 25 juin, mais avec un schéma plus classique.

Christine BOSSUS, responsable de la commission patrimoine expose la déception de l'équipe face à la mairie qui n'a fait aucun cas de la reconnaissance de la chapelle au titre des monuments historiques de Thonon. Aucune information au niveau de la ville, ni sur le bâtiment (sigle M.H.) Information à envisager... Plusieurs membres de l'association ont assuré l'ouverture de la chapelle les mardis des mois de juillet et août (ouverture reconduite en 2017) ainsi qu'aux Journées du Patrimoine... Les animations culturelles proposées en 2016 ont été appréciées : Le Printemps des Poètes, le concert de la Mandolinata de Genève, et les deux concerts d'été (« musiques du monde » et « chant-guitares »). Sous la houlette de Caroline Jacquet le chœur de femmes de Concise s'est étoffé (30 chanteuses) et a proposé plusieurs concerts. Mme BOSSUS présente ensuite les projets de l'année 2017 et termine sur les paroles de M. Charles Bonnet, archéologue genevois réputé, membre d'honneur de notre association : « Une ville doit s'appuyer sur son passé pour se développer... Elle ne doit pas le nier ni le renier. Elle doit savoir conserver des lieux paisibles, sereins, qui ont une âme et un passé, et s'appuyer sur eux pour développer une vie harmonieuse autour !... »

Martine CHIFFLET, responsable de la commission urbanisme, prend la parole. Elle rappelle qu'au cours de notre dernière AG nous vous avons informés des 5 scénarios de circulation proposés par le service voirie de la mairie. Après étude de ces propositions, une rencontre devait avoir lieu avec MM. COONE et VAN DER BIEST. Elle n'a finalement eu lieu qu'en décembre 2016 et nous avons été informés qu'il n'y avait plus de crédits pour des projets ambitieux sur Thonon, dont la traversée de Concise... et que la volonté de la commune dans un futur plus ou moins lointain restait de revoir la traversée complète du village et de créer un sens unique sur l'avenue des Ducs de Savoie, avec le retour par le chemin des Guillettes. Au sujet de la circulation et de la sécurité dans Concise, plusieurs membres de la commission ont fait le tour du quartier cet automne. Ils ont relevé les points problématiques et réalisé un dossier qui a été transmis en mairie. M. VAN DER BIEST et son équipe ont fait une étude très poussée du dossier et des réponses chiffrées nous ont été proposées. Une nouvelle rencontre doit avoir lieu prochainement.

Parmi les propositions retenues, il nous a semblé important de privilégier la sécurité de l'axe de l'avenue des Ducs de Savoie, du chemin de la Fléchère, du chemin des Plantées, de l'avenue de Concise et du chemin des Tréflons...

Au cours de l'assemblée, il a été procédé au renouvellement d'un tiers du conseil d'administration et à l'élection de deux nouveaux candidats (élus à l'unanimité).

L'ordre du jour étant achevé, Mme BOSSUS donne la parole à M. DENAIS, Maire, qui remercie l'association pour ses nombreuses activités et la convivialité qui existe au niveau du quartier. Parlant de l'urbanisme et de la circulation, il renvoie à la notion d'un manque d'entente des habitants sur les propositions de la Mairie... Il précise que les constructions prévues à l'emplacement de l'Intermarché devraient démarrer cette année et que le projet est conforme aux orientations de l'état. M. Denais ajoute que tous les recours concernant le P.L.U. (et notamment celui de certains habitants de Concise) ont été rejetés. M. Coone précise la règle fixée au niveau du travail avec l'association : « privilégier la sécurité des piétons en limitant la vitesse ». Il rappelle cependant la position de la mairie et ajoute que : « si l'on veut tout traiter dans le quartier on est obligé de faire un sens unique ».

Quelques adhérents prennent la parole, affirmant qu'avec le temps, on change d'idée quant à l'aménagement du quartier car la circulation a beaucoup augmenté, qu'un sens unique ne concerne pas que le village, que c'est un ensemble avec tous les autres sens uniques du quartier et que cela complique la circulation, que les potelets posent souvent problème aux mamans avec poussettes, que Concise a le réseau routier le plus délabré de tous les quartiers...

Assemblée Générale Extraordinaire :

Face à l'augmentation des adhérents, Mme BOSSUS propose que les modalités prévues pour le quorum et pour le vote soient plus souples, afin d'éviter la multiplication des réunions en cas de représentation insuffisante. Elle suggère de modifier les articles 9 et 10. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité moins 2 absentions. Les articles 9 et 10 seront donc modifiés selon cette décision.

Canfisons...

Concise va retrouver sa tradition viticole... et vous pouvez y contribuer...

En 1904, lors de la création du Cercle Républicain, Concise comptait au moins 20 vigneron. Les années d'urbanisation ont petit à petit grignoté nos belles vignes pour les réduire à de nostalgiques souvenirs. Nous n'avons pas la prétention de revenir à cet âge d'or où, le dimanche, les Thononais descendaient au Cercle Républicain, créé par les vignerons de Concise, pour boire le fameux clairet, mais nous souhaitons qu'à nouveau, autour de la vigne, nous puissions nous rencontrer. Ne seriez-vous pas tentés par des vendanges collectives en septembre ? N'auriez-vous pas envie de participer à la fête du bourru nouveau, sur la place de la Fontaine en octobre ?

Nous avons déjà repéré des terrains publics où il serait possible, avec l'accord de la mairie, d'implanter des vignes : dans les talus de la descente en bas de l'Avenue des Ducs de Savoie, sur le terrain le long du parking vers l'entrée de la forêt de Ripaille. Les 2 ronds-points du haut du chemin des Plantées et du bas de l'avenue des Ducs de Savoie pourraient également abriter quelques dizaines de ceps. Nous sommes aussi certains que nombre

d'habitants de Concise seront prêts à mettre à disposition de cette action collective un bout de leur terrain, voire à remplacer avantageusement leurs haies de thuyas ou de lauriers...

En ce qui concerne les aspects techniques, nous demanderons aux vigneron de Ripaille ainsi qu'aux anciens de notre village qui, dans leur jeunesse, ont acquis des compétences viticoles, de nous conseiller et nous comptons sur l'engagement des canfisons pour participer aux travaux d'implantation de la vigne, et dans les années suivantes aux travaux de culture dans le respect du Bio (binage à la main, taille, entretien, et bien sûr, vendange). Nous sommes aussi certains que nous aurons assez de volontaires pour créer une équipe de cavistes... Nous savons qu'il existe encore des pressoirs et des caves à Concise. Il est certain que leurs heureux propriétaires se manifesteront afin que nous puissions ensemble faire revivre ces lieux chargés d'histoires ...

Avec des pratiques respectueuses de l'environnement et soucieuses de la santé de nos compatriotes, nous produirons ensemble du vin, bien sûr, mais aussi du jus de raisin et nous trouverons la manière équitable de profiter de notre récolte, soit à l'occasion de dégustations collectives lors de rencontres conviviales, soit en partageant le fruit de notre labeur en fonction de l'engagement de chacun.

Pour réaliser ce projet, nous lançons donc un appel à tous les canfisons qui pourront s'engager dans ce projet de diverses façons :

- 1- En mettant à la disposition de l'association du terrain pour y planter des vignes ou des locaux (caves, pressoir etc...) ou encore du matériel : tonneaux, pulvérisateurs...
- 2- En s'engageant à participer régulièrement aux travaux de plantation de la vigne, d'entretien ou de traitement du fruit de la vendange...
- 3- En s'engageant financièrement : il faudra en effet acheter des plants de vigne et un minimum de matériel (mais nous comptons beaucoup sur le matériel mis à disposition par des gens du village)
- 4- En acceptant d'aller démarcher les partenaires pour obtenir des soutiens (auprès des vigneron de Ripaille ou de Marin par exemple, et auprès de la mairie).

Ce sont là les grandes lignes d'un vaste projet qu'il convient de construire ensemble. Si donc vous êtes intéressés, venez en discuter avec nous, à la chapelle du village, Place de la Fontaine, le samedi 01/04/2017 à 18 heures. Si vous ne pouvez venir à cette réunion mais êtes intéressés, merci de nous le faire savoir par courrier ou par mail. Dites-nous comment vous seriez prêts à vous investir. Merci d'avance !

Demande d'adhésion / Renouvellement pour l'année 2017

Nom

Adresse

Téléphone.....

E-mail.....

J'adhère à l'association pour l'année 2017

Adulte seul (15 €) - Famille (23 €)

Je désire participer aux réunions de travail des commissions

Animation - Patrimoine – Urbanisme



Concise, "notre Village"

5, rue du Comte Vert

74200 THONON

Tél 04.50.71.67.00

<http://concise.free.fr>

email: concise@free.fr